



Ville d'Angoulême
Extrait du registre des délibérations

Versement de subventions aux associations

DE20160321_12	Conseil municipal du 21 mars 2016
Rapporteuse : Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU	Télétransmise à la Préfecture le 24 MARS 2016 Affichée le 25 mars 2016

L'an deux mille seize le vingt et un mars à 18 heures 00, les membres du Conseil municipal se sont réunis à l'Hôtel de ville suivant la convocation qui leur a été adressée par M. le Maire en application des articles L 2121.9, L 2121.10 et L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales

Date de convocation : 9 mars 2016

Membres présents :

M. BONNEFONT, M. CAZENAVE, M. YOU, M. VERGNAUD, M. ELIE, Mme VOUVET, M. GUITTON, Mme LAGRANGE, M. BOURGOIN, Mme DE MAILLARD, M. MONIER, Mme WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, M. DEBROSSE, Mme FAVE, Mme CHAUVET, M. MARQUET, M. BOUAZZA, M. GATELLIER, Mme FRANÇOIS-ROUGIER, Mme ARLOT, Mme LASBUGUES, M. PIERRE-JUSTIN, Mme DUBOIS, M. POUSSET, M. OZDEMIR, Mme BIDOIRE, Mme SERRALHEIRO, Mme MACULA, M. ACHARKI, Mme BOURGOGNE, M. CHUPIN, Mme LAÏRI, M. JUIN, M. PAIN, Mme PEREZ, M. SARDIN

Etalent absents :


Mme RICCI, Mme COUTANT

Ont donné procuration :

- Mme GARCIA à M. BONNEFONT
- Mme BOUTTEMY à Mme FAVE
- M. BOUAZZA à M. PAIN
- M. BOUCHAUD à M. SARDIN
- M. LAVAUD à Mme PEREZ

Secrétaire de séance : Mme Véronique DE MAILLARD

Certifié exécutoire
Pour le Maire,
Le(La) Directeur(rice)
Général(e)
Adjoint(e)



Arnaud LATOUR
Directeur Général Adjoint

V I E Q U O T I D I E N N E

Versement de subventions aux associations

Solidarité
id : 1307

Conseil municipal
21 mars 2016

12

Rapporteure : Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

Dans le cadre des animations de fin d'année 2015, la Ville a souhaité mettre en place différentes animations populaires et familiales en collaboration avec les commerçants et les acteurs des quartiers.

Il a ainsi été décidé d'installer une patinoire payante sur la place du Champ de Mars et le montant des recettes 2015 s'élève à 2 988,16€.

La Ville a souhaité que cette opération puisse bénéficier aux associations suivantes, au vu de l'intérêt des projets présentés :

Association	Projet	Montant
Maison des Peuples et de la Paix (MPP)	Quand Les femmes font leur cinéma	500 €
Etoil'CLOWN	Interventions auprès des enfants hospitalisés	300 €
Fédération Nationale des Joinvillais – Comité Poitou Charentes	Projet « Ravivage de la Flamme » à Paris, le 28 mai 2016 » - Déplacement à Paris avec des jeunes des trois quartiers prioritaires Politique de la Ville.	300 €

En outre, au titre des actions culturelles, il est proposé d'attribuer une subvention complémentaire de 500 € pour soutenir le projet de la Maison des Peuples et de la Paix (MPP).

Dans ce cadre, il vous est proposé d'approuver :

- le versement des subventions à hauteur de 1 100 € au titre du reversement des recettes de la patinoire,

- le versement de la subvention complémentaire de 500€ au projet de la Maison des Peuples et de la Paix.

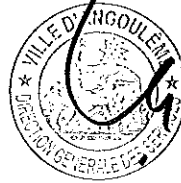
Les élus désignés ci-après ne prenant pas part aux votes des délibérations ou des subventions, uniquement pour les associations ou organismes dont ils sont membres en tant que représentants de la Ville et d'autres organismes ou à titre personnel :

- Maison des Peuples et de la Paix Samuel Cazenave
(MPP)

Danielle Chauvet

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, adopte la proposition de la rapporteure.

Fait et délibéré au Conseil Municipal
ledit jour
21 mars 2016
Pour extrait conforme,
P/Le Maire,
l'Adjoint



Pour le Maire,
François ELIE
Adjoint délégué
aux Ressources Humaines
Qualité du service public
Evaluation des politiques publiques

